



Demande de pension alimentaire

Par **laura**, le **24/03/2010** à **17:15**

Bonjour,

l'ex concubine de mon mari a fait une demande au JAF pour une pension alimentaire. Depuis 2001 un jugement demandais a mon mari de payer la cantine, la mutuelle, et les activités extrascolaires pour ma belle-fille. Aujourd'hui ça ne la convient plus!!! Elle viens de perdre son travail.....Notre situation a changé aussi, on a 2 enfants 3 et 1 ans et un gros credit maison, en plus je suis en congé parentale. Comment peut-on faire pur que celle qui soit le plus bénéficié de la situation soit ma belle-fille? Dû au problèmes que l'ex a toujours eu pour gérer l'argent!!!!